

Projet KISSimap.ch

Informations aux services d'achat

La nouvelle plateforme simap.ch sera mise en ligne le 1^{er} juillet 2024. Jusqu'à la fin de l'année, l'*actuelle* et la *nouvelle* plateformes seront exploitées en parallèle. Le présent document fournit aux services d'achat les informations nécessaires sur cette transition.

Formation

- À partir du 15 avril 2024, une **plateforme didactique** sera disponible sur educ.simap.ch. Elle est identique au système productif, mais les publications n'y ont *aucune* valeur juridique. L'idée est que les utilisateurs puissent créer et publier librement des exemples de publications.
- Les plateformes productive et didactique étant séparées et cette dernière dotée de **sa propre base de données**, les publications qui y sont saisies n'apparaîtront *jamais* sur la plateforme productive.
- Des **vidéos didactiques** sur la plateforme tant didactique que productive expliquent comment utiliser le nouveau système.
- Les centres de compétence et le support simap.ch seront disponibles à partir du 16 mai 2024 pour **répondre à vos questions** sur le nouveau système.
- Le projet KISSimap.ch ne prévoit *pas* de formation pour les services d'achat. Grâce à sa **conception intuitive**, la **nouvelle plateforme** est accessible même sans cours. Différents aspects sont en outre présentés dans des **vidéocasts** disponibles sur kissimap.ch. Ces explications avec captures d'écran sont complétées tous les deux mois.

Mise en service anticipée pour les services d'achat à partir du 1^{er} juin 2024

- Un mois avant la mise en service officielle, c'est-à-dire **le 1^{er} juin 2024**, les services d'achat pourront déjà **accéder au nouveau système productif** sous prod.simap.ch et y saisir des publications.
- La **parution** de ces publications sera possible **le 1^{er} juillet 2024 au plus tôt**. Pour celles également destinées à une feuille officielle cantonale et soumises à un délai de rédaction, il importe d'établir si la feuille officielle cantonale peut recevoir des publications *avant* le 1^{er} juillet 2024 via le nouveau simap.ch (API ou copier>coller).
- À partir du 1^{er} juillet 2024, la *nouvelle* plateforme sera accessible sous www.simap.ch ou simap.ch. À la même date, toutes les données saisies en juin sur prod.simap.ch seront disponibles sur www.simap.ch pour les acheteurs comme pour les fournisseurs.

Plateforme actuelle

- À partir du 1^{er} juillet 2024 et **jusqu'au 31 décembre 2024**, l'accès à la **plateforme actuelle** passera par old.simap.ch. Ensuite, la plateforme actuelle sera **mise hors service**.
- *Aucun* profil d'utilisateur ou de service d'achat, *aucune* publication ni *aucun* document téléversé ne sera transféré de l'actuelle à la nouvelle plateforme. Les **utilisateurs des services d'achat** devront **se réenregistrer** sur la nouvelle plateforme et y **ressaisir les données du service d'achat**. Des vidéos didactiques de ces étapes sont disponibles sur le nouveau simap.ch.
- À partir du 1^{er} janvier 2024, toutes les publications figurant sur la plateforme actuelle resteront disponibles sur archiv.simap.ch. Ces **archives contiendront uniquement les publications**. Les documents (fichiers) téléversés ne seront *plus* disponibles. Il incombe aux services d'achat de les archiver ailleurs, avant le 31 décembre 2024.

Procédure pour les marchés publics pendant la transition

- Les projets qui ont **démarré sur la plateforme actuelle** doivent y être **menés à bien**.
- Si un marché créé sur la plateforme actuelle nécessite encore des publications *après* le 31 décembre 2024 (ou juste avant cette date, ce qui fait qu'elles ne seront pas en ligne assez longtemps), l'adjudication, l'interruption ou la révocation s'y rapportant peuvent également être publiées sur la *nouvelle* plateforme. Toutefois, *aucune* donnée ne sera transférée de l'actuelle à la nouvelle plateforme. Les données requises pour les publications concernées devront être ressaisies sur la nouvelle plateforme.
- Dès la mise en service de la nouvelle plateforme, c'est-à-dire **à partir du 1^{er} juillet 2024**, les **marchés publics seront créés et publiés exclusivement sur celle-ci**.

Plateforme	Adresse (URL)	2023		2024												2025	
		11	12	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	01	02
Plateforme actuelle	www.simap.ch , simap.ch			jusqu'au 30 juin 2024													
	old.simap.ch			du 1 ^{er} juillet au 31 décembre 2024													
Nouvelle plateforme (production)	prod.simap.ch																
	www.simap.ch , simap.ch																
Nouvelle plateforme (formation)	educ.simap.ch			à partir du 15 avril 2024													
Plateforme des archives	archiv.simap.ch																

Tableau synoptique des plateformes et adresses mentionnées ainsi que des durées de validité. www.simap.ch accède à la plateforme actuelle jusqu'au 30 juin 2024, à la nouvelle plateforme à partir du 1^{er} juillet 2024. prod.simap.ch est à la disposition des acheteurs uniquement pour préparer le changement.